

PROTOCOLE DE SECURITE CHARGEMENT/DECHARGEMENT

Etabli dans le cadre des articles R. 4515-1 et suivants du Code du travail, le présent document comprend les informations utiles à l'évaluation des risques de toute nature générés par les opérations de chargement / déchargement, et les mesures de prévention et de sécurité à observer à chacune des phases de leur réalisation.

On entend par opération de chargement ou de déchargement, l'activité concourant à la mise en place ou à l'enlèvement sur ou dans un engin de transport routier, de produits, fonds et valeurs, matériels ou engins, déchets, objets et matériaux de quelque nature que ce soit (article R. 4515-2 du code du travail).

On entend par opérations de chargement ou de déchargement à caractère répétitif, celles qui portent sur des produits ou substances de même nature, sont accomplies sur les mêmes emplacements, selon le même mode opératoire, et mettent en œuvre les mêmes types de véhicules et de matériels de manutention (article R. 4515-3 du Code du travail).

Un exemplaire daté et signé du présent protocole est tenu à la disposition du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et de l'inspection du travail.

Auchan Logistique – 27 avenue Roger Hennequin
78192 Trappes

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL – LIEU DE LIVRAISON OU DE PRISE EN CHARGE

Raison sociale	Auchan Logistique		
Adresse	27 avenue Roger Hennequin 78192 Trappes		
Secteur	Réception / Expédition		
Téléphone	01.30.69.56.38		
Fax	01.30.69.56.24		
Identité du responsable désigné	NOM	FONCTION	TELEPHONE
	LE GUEN Gilles	Responsable d'activité	01.30.69.56.38

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT

Raison sociale			
Adresse			
Téléphone			
Fax			
Identité du responsable désigné	NOM	FONCTION	TELEPHONE

HORAIRE D'OUVERTURE POUR OPERATIONS DE CHARGEMENT/DECHARGEMENT

Matin	Réception 05h – 12h00
Après midi	Chargement 10h – 19h00

INFORMATIONS SUR L'OPERATION

Date et heure de l'opération			
Nature de l'opération	Chargement <input checked="" type="checkbox"/>	Déchargement <input type="checkbox"/>	Zone de livraison (cf plan)
Opérations répétitives	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
Opérations réalisées par :	Entreprise de transport <input type="checkbox"/>	Entreprise d'accueil <input checked="" type="checkbox"/>	
Durée prévisible			
Effectif prévisible			
Identité du responsable désigné	NOM	FONCTION	TELEPHONE
	ESCOBEDO	Responsable d'exploitation	01.30.69.56.49 06.19.13.41.05

SOUS TRAITANTS DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT

Noms, fonctions, téléphone	Opération(s) sous – traitée(s)	Effectif global prévu

CARACTERISTIQUES DES VEHICULES

Type de véhicule	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Poids (T)	Aménagements, équipements	
<input type="checkbox"/> porteur				<input type="checkbox"/> < 3,5 T	<input type="checkbox"/> plateau	<input type="checkbox"/> benne
<input type="checkbox"/> ensemble articulé					<input type="checkbox"/> carrossé	<input type="checkbox"/> frigorifique
<input type="checkbox"/> camion remorque				<input type="checkbox"/> bâché	<input type="checkbox"/> citerne	
<input type="checkbox"/> autre :				<input type="checkbox"/> débâchable	<input type="checkbox"/> autre :	
<input type="checkbox"/> hayon standard	<input type="checkbox"/> hayon rétractable	<input type="checkbox"/> > 3,5 T				
<input type="checkbox"/> porteur				<input type="checkbox"/> < 3,5 T	<input type="checkbox"/> plateau	<input type="checkbox"/> benne
<input type="checkbox"/> ensemble articulé					<input type="checkbox"/> carrossé	<input type="checkbox"/> frigorifique
<input type="checkbox"/> camion remorque				<input type="checkbox"/> bâché	<input type="checkbox"/> citerne	
<input type="checkbox"/> autre :				<input type="checkbox"/> débâchable	<input type="checkbox"/> autre :	
<input type="checkbox"/> hayon standard	<input type="checkbox"/> hayon rétractable	<input type="checkbox"/> > 3,5 T				
<input type="checkbox"/> porteur				<input type="checkbox"/> < 3,5 T	<input type="checkbox"/> plateau	<input type="checkbox"/> benne
<input type="checkbox"/> ensemble articulé					<input type="checkbox"/> carrossé	<input type="checkbox"/> frigorifique
<input type="checkbox"/> camion remorque				<input type="checkbox"/> bâché	<input type="checkbox"/> citerne	
<input type="checkbox"/> autre :				<input type="checkbox"/> débâchable	<input type="checkbox"/> autre :	
<input type="checkbox"/> hayon standard	<input type="checkbox"/> hayon rétractable	<input type="checkbox"/> > 3,5 T				

CARACTERISTIQUES DES MARCHANDISES

Nature	Etat	Conditionnement	Quantité	Chargement / Déchargement	Lieu	Fréquence
<input checked="" type="checkbox"/> Denrées périssables	<input type="checkbox"/> Solide	<input type="checkbox"/> Vrac		<input checked="" type="checkbox"/> Chargement		Journalière
<input type="checkbox"/> Matières périssables	<input checked="" type="checkbox"/> Liquide	<input checked="" type="checkbox"/> Colis				
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Gazeux	<input checked="" type="checkbox"/> Palette				
		<input type="checkbox"/> Conteneur				
<input type="checkbox"/> Denrées périssables	<input type="checkbox"/> Solide	<input type="checkbox"/> Vrac		<input type="checkbox"/> Chargement		
<input type="checkbox"/> Matières périssables	<input type="checkbox"/> Liquide	<input type="checkbox"/> Colis				
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Gazeux	<input type="checkbox"/> Palette				
		<input type="checkbox"/> Conteneur				

MATERIEL DE MANUTENTION A PREVOIR

<input checked="" type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Chariot élévateur
<input type="checkbox"/> Diable	<input type="checkbox"/> Hayon élévateur
<input type="checkbox"/> Transpalette manuel	<input type="checkbox"/> Grue
<input type="checkbox"/> Transpalette électrique	<input type="checkbox"/> Autre :

MATERIEL DE MANUTENTION MIS A DISPOSITION PAR L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

<input checked="" type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Chariot élévateur
<input type="checkbox"/> Quai niveleur	<input type="checkbox"/> Transpalette manuel
<input type="checkbox"/> Pont roulant	<input type="checkbox"/> Transpalette électrique
<input type="checkbox"/> Passerelle de débâchage	<input type="checkbox"/> Diable
<input type="checkbox"/> Autre :	








ATTENTION : Le prêt de matériel appartenant à l'entreprise d'accueil est soumis à l'acceptation par l'entreprise de transport du protocole de prêt de matériel.

OBLIGATIONS PREALABLES

Délimitation du secteur de l'opération	<input type="checkbox"/>
Indication des voies de circulation (personnelle et véhicules)	<input checked="" type="checkbox"/>
Indication des voies d'accès du personnel aux locaux	<input checked="" type="checkbox"/>
Transmission des consignes de sécurité, d'incendie/évacuation	<input checked="" type="checkbox"/>
Indication des zones de stockage : emplacement, itinéraire, balisage	<input type="checkbox"/>
Equipements de protection individuels et collectifs	<input checked="" type="checkbox"/>
Analyse des risques (cf. tableaux suivants)	<input checked="" type="checkbox"/>

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE









Protection des travailleurs (le cas échéant)

							AUTRE (précisez)
<i>Gants</i>	<i>Protection auditive</i>	<i>Lunettes</i>	<i>Visière</i>	<i>Masque</i>	<i>Vêtement de travail</i>	<i>Chaussures ou bottes de sécurité</i>	<i>Chasuble</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>


Véhicule, évolution dans la zone de chargement/déchargement

	Vitesse limitée à 20 km/h		Défense de fumer
	Opérations moteur éteint		Piéton interdit en dehors des voies protégées
	Respecter la signalisation		Défense de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement
	MANŒVRER EN MARCHÉ ARRIÈRE EN FAISANT FONCTIONNER VOS FEUX DE DÉTRESSE		





CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

Sécurité pour le transport de matières dangereuses								<input type="checkbox"/>
Présence de matières dangereuses ?				OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, préciser la nature :				Numéro ADR :				
_____				_____				
Affichage des panneaux de signalisation obligatoire								<input type="checkbox"/>
Contrôle de la certification/habilitation du chauffeur								<input type="checkbox"/>
Documents de bords à présenter								<input type="checkbox"/>
Fermeture des vannes (vérification de l'étanchéité des raccords ou vannes après dépotage)								<input type="checkbox"/>
Branchement et identification des flexibles								<input type="checkbox"/>
Récupération des polluants et élimination								<input type="checkbox"/>
Branchement des dispositifs d'élimination de l'électricité statique								<input type="checkbox"/>
								
<i>Toxique, très toxique</i>	<i>Nocif, irritant</i>	<i>Corrosif</i>	<i>Explosif</i>	<i>Facilement, extrêmement inflammable</i>	<i>Comburant</i>	<i>Dangereux pour l'environnement</i>	<i>Cancérogène, mutagène, dangereux pour la reproduction</i>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Précautions à prendre en fonction de la nature du produit :								

ANALYSE DES RISQUES

Nature du risque	Mesures générales de prévention	Mesures spécifiques	A la charge de l'Entreprise d'accueil	A la charge de l'Entreprise de transport
 CHUTE DE PLEIN PIED				
<i>Sol glissant, inégal, défectueux</i>	Signaler la présence de produit répandu sur le sol Nettoyez ou faite passer l'entreprise de nettoyage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Passage étroit, encombré, dangereux</i>	Circulation obligatoire dans les voies piétonnes protégées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Collision</i>	Piéton interdit dans la cour de réception Circulation obligatoire dans les voies piétonnes protégées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>




ANALYSE DES RISQUES

Nature du risque	Mesures générales de prévention	Mesures spécifiques	A la charge de l'Entreprise d'accueil	A la charge de l'Entreprise de transport
 CHUTE DE HAUTEUR <input type="checkbox"/>				
<i>Zone avec parties en contrebas</i>	Mise en place de systèmes antichutes collectifs (barrière de quai)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Accès parties hautes</i>	Respecter les consignes élémentaires de sécurité (échelle, échafaudage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Utilisation de dispositifs mobiles</i>	Baliser la zone d'intervention. Rappel : l'échelle, l'escabeau ne sont pas des lieux de travail mais des moyens d'accès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 MANUTENTION MANUELLE <input checked="" type="checkbox"/>				
<i>Chargement et déchargement</i>	Utiliser les engins de manutention conformément aux règles du présent protocole de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>	L'entreprise d'accueil met des cales à la disposition des chauffeurs L'Entreprise de Transport positionne les cales. Les clés du véhicule sont récupérées pour obtenir la clé de la cale du quai attribué. Les tréteaux sont fournis par l'entreprise d'accueil. L'entreprise de transport positionne les tréteaux et les retire après le chargement du camion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 MANUTENTION MECANIQUE <input checked="" type="checkbox"/>				
<i>Moyen de manutention inadapté</i>	Se conformer aux capacités de l'engin et à son gabarit. Habilitation du personnel Port des EPI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Circulation difficile, visibilité réduite</i>	Respecter le plan de circulation de l'établissement Port des EPI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 MACHINES ET OUTILS <input checked="" type="checkbox"/>				
<i>Niveleur</i>	Seul le personnel habilité de l'entreprise d'accueil peut manipuler le niveleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Utilisation machines outils</i>	Interdiction formelle d'utiliser les outils et machines de l'entreprise d'accueil	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>





Auchan Logistique – 27 avenue Roger Hennequin
78192 Trappes

Autres :

ANALYSE DES RISQUES

Nature du risque	Mesures générales de prévention	Mesures spécifiques	A la charge de l'Entreprise d'accueil	A la charge de l'Entreprise de transport
 CIRCULATION ET DEPLACEMENT <input checked="" type="checkbox"/>				
<i>Zone de circulation commune</i>	Respecter le plan de circulation de l'établissement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Circulation dans l'enceinte établissement</i>	Respecter le plan de circulation, le Code de la Route et la signalisation. Vitesse limitée à 20 km/h sur le parking. Stationnement aux emplacements réservés à cet effet Tout dépassement dans l'enceinte de l'établissement est interdit	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Accostage au quai</i>	L'accostage du véhicule ne doit se faire que sur le ou les quais indiqués par le réceptionnaire, en conformité et adéquation entre le type de véhicule et l'équipement du quai	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Guidage</i>	La personne guidant la manœuvre doit porter un gilet de sécurité (fluo) et se rendre visible à tout moment par le chauffeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>	Respecter la signalisation lumineuse des quais (feux rouge / feux vert)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 EFFONDREMENT ET CHUTE D'OBJETS <input checked="" type="checkbox"/>				
<i>Stockage en hauteur, chute d'objet</i>	Vérification de la stabilité et de l'intégrité des emplacements de stockage en hauteur, des palettes Filmage des palettes obligatoires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>	Pour les remorques bâchées, planches latérales obligatoires et bâche en bon état Respect du bon arrimage de la marchandise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 PRODUITS CHIMIQUES, EMISSION, DECHETS <input type="checkbox"/>				
<i>Transport produits dangereux</i>	Se conformer aux indications du présent protocole de sécurité Fournir la fiche de données sécurité et appliquer ses recommandations (EPI, stockage, transport...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANALYSE DES RISQUES

Nature du risque	Mesures générales de prévention	Mesures spécifiques	A la charge de l'Entreprise d'accueil	A la charge de l'Entreprise de transport
 INCENDIE, EXPLOSION <input checked="" type="checkbox"/>				
<i>Transport produits incompatibles</i>	Se conformer aux indications du présent protocole de sécurité Fournir la fiche de données sécurité et appliquer ses recommandations (EPI, stockage, transport...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Zone ATEX</i>	Seul le personnel formé et habilité peut intervenir dans les zones ATEX Obligation de mettre la citerne à la terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Cigarettes</i>	Interdiction de fumer en dehors des endroits prévus à cet effet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 ELECTRICITE <input type="checkbox"/>				
<i>Raccordements à la terre</i>	Seul le personnel formé et habilité peut intervenir dans les zones ATEX Obligation de mettre la citerne à la terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 AMBIANCE CLIMATIQUE <input checked="" type="checkbox"/>				
<i>Ambiance chaude/froide/climatisé</i>	Un local chauffeur est à disposition de l'entreprise de transport en attendant le chargement/déchargement de son véhicule	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 AMBIANCE DE TRAVAIL <input type="checkbox"/>				
<i>Bruit</i>	Mise en place des équipements de protection collectifs et individuels (paroi anti bruit, bouchons d'oreilles,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Eclairage insuffisant/inadapté</i>	Signaler toute panne d'éclairage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres :</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Auchan Logistique – 27 avenue Roger Hennequin
78192 Trappes

INSPECTION ET MODIFICATIONS

DATE :

<i>Modifications</i>	<i>Mesures correctives</i>	<i>Nouveaux risques</i>	<i>Mesures de prévention</i>

DATE :

<i>Modifications</i>	<i>Mesures correctives</i>	<i>Nouveaux risques</i>	<i>Mesures de prévention</i>

DATE :

<i>Modifications</i>	<i>Mesures correctives</i>	<i>Nouveaux risques</i>	<i>Mesures de prévention</i>

REMARQUES PARTICULIERES

Auchan France attire l'attention des Entreprises de transport sur les points suivants :

- **Aucune opération de chargement / déchargement ne pourra intervenir avant que le présent protocole de sécurité ait été dûment renseigné, daté et signé, par les parties**
- **Toute modification significative des conditions de déroulement des opérations de chargement / déchargement initialement définies implique de modifier le présent protocole de sécurité en conséquence : dans une telle hypothèse, la modification des conditions de déroulement des opérations ne saurait intervenir avant que le présent protocole de sécurité ait été dûment modifié, daté et signé, par les parties ;**
- **Le non respect des mesures de prévention entraînera la suspension immédiate de l'intervention**
- **Le responsable de l'Entreprise de transport doit informer le responsable de l'Entreprise d'accueil de l'affectation de nouveaux salariés et est tenu d'informer, de former et d'équiper ces salariés dans le respect de l'obligation de sécurité de résultat qui lui incombe. En particulier, le responsable de l'Entreprise de transport s'engage à faire connaître à ces nouveaux salariés, comme à tous ses salariés, le contenu du présent protocole de sécurité, en leur en délivrant copie.**
- **Le responsable de l'Entreprise d'accueil s'assure auprès du responsable de l'Entreprise de transport qu'il a bien donné à ses salariés les instructions appropriées aux risques de l'activité**
- **L'Entreprise de transport a l'entière responsabilité de fournir de faire utiliser les matériels, outils, moyens et équipements de protection collectives et/ou individuels nécessaires à la réalisation de son opération en toute sécurité**

De plus, le responsable de l'Entreprise de transport accepte :

- **L'interdiction de fumer sur le site hors des endroits prévus à cet effet**
- **L'interdiction de pénétrer dans un secteur du site où la présence de la société prestataire n'a aucun rapport avec la zone de l'opération**
- **De transmettre et de faire connaître à son personnel les consignes liées à leur emploi.**

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT, ORGANISATION DES SECOURS

Informez le PC Sécurité :
Informez le responsable expédition :
* (Préciser le lieu et la nature du sinistre / de l'accident)

En cas d'incendie :

- Alerter par téléphone les secours : POMPIERS 18 / SAMU 15 / POLICE 17
- Attaquer le feu avec les moyens de premiers secours disponibles (extincteurs)
- Prévenir le personnel sur zone et, si besoin, déclencher l'alarme d'évacuation
- Se conformer aux consignes d'évacuation affichées dans l'établissement

En cas d'accident :

- Alerter par téléphone les secours : POMPIERS 18 / SAMU 15 / POLICE 17
- La liste des Sauveteurs Secouriste du Travail est affichée près des sorties de secours

Contacts en interne (numéro interne court)	Numéros d'urgence*
<i>Service sécurité :</i>	<i>Pompiers :</i> 18
<i>Standard :</i>	<i>SAMU :</i> 15
<i>Infirmierie :</i>	<i>Police :</i> 17
<i>Médecin :</i> /	<i>Hôpital :</i> Voir avec service sécurité
<i>Secouriste:</i> Voir liste près des sorties de secours	<i>Centre Antipoison :</i> 01 40 05 48 48
	<i>SOS mains :</i> 01 53 65 53 53

* Composer le 0 pour obtenir une ligne extérieure depuis un poste interne

DOCUMENTATIONS REMISES

Plan de circulation – modalités d'accès et de stationnement aux postes de chargement ou de déchargement	<input checked="" type="checkbox"/>
Consignes générales en cas d'incendie et autres sinistres	<input checked="" type="checkbox"/>
Règlement intérieur	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres (préciser) :	<input type="checkbox"/>

DISPOSITIONS GENERALES

En accord avec l'article R. 4515-19 du Code du travail, les deux parties signataires s'engagent à tenir à jour le présent protocole de sécurité en fonction des modifications qui pourraient intervenir.
Le transporteur s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération à tout nouveau chauffeur amené à pénétrer sur le site.
Les signataires s'engagent à respecter les prescriptions du présent protocole ainsi que celles figurant dans les documents joints.
Toute information modifiant ce protocole sera annexée ou donnera lieu à la rédaction d'un nouveau protocole.

ETABLISSEMENT DU PROTOCOLE :

Représentant de l'Entreprise de transport	Responsable dans l'Entreprise d'accueil
Nom :	Nom : LE GUEN Gilles
Qualité :	Qualité : Responsable d'activité
Date :	Date :
Signature :	Signature :

ANNEXE 1 : CONSIGNES GENERALES DE PREVENTION

- Les entreprises de transport doivent porter à la connaissance de leurs chauffeurs ou de leurs prestataires transport, le protocole de sécurité.
- Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de l'établissement et à ses abords.
- L'accès à l'intérieur des différents locaux de l'établissement est interdit aux personnes étrangères à l'entreprise.
- Il est interdit d'utiliser les matériels de manutention fixes et mobiles.
- Lors de la détection de tout accident, respecter la procédure de l'établissement

PRESENTATION DU VEHICULE

- L'entreprise de transport doit disposer de véhicules conformes à la réglementation en vigueur en rapport avec les produits transportés. Ces véhicules devront avoir subi les contrôles réglementaires, être en état normal de fonctionnement et d'entretien.
- Lors de votre arrivée dans l'établissement, vous trouverez un agent de sécurité qui vous enregistrera sur le quai et le réceptionnaire qui vous accueille.
- Pour accéder à l'établissement, le chauffeur doit pouvoir présenter à toute réquisition les documents prévus par les règlements nationaux et internationaux, en particulier les documents exigés dans l'ADR pour ce qui concerne le transport de matières dangereuses.
- Le responsable de l'opération de l'entreprise d'accueil est habilité à refuser l'accès à tout véhicule présentant des risques pour les installations de l'établissement ou n'étant pas conforme au règlement en vigueur pour ce qui concerne le personnel, le véhicule ou le chargement.
- En entrant et en sortant du site, le poids total en charge indiqué sur la carte grise ne devra pas être dépassé.

CIRCULATION DU VEHICULE

- La circulation des véhicules dans l'établissement est limitée à une vitesse de 20 km/h. Elle doit respecter le plan de circulation joint en annexe ainsi que les règles du code de la route. Tout dépassement dans l'enceinte de l'établissement est strictement interdit. Le

stationnement est interdit en dehors des emplacements délimités.

- L'ouverture des portes ne devra se faire qu'au moment de la mise à quai. Il est interdit de rouler portes ouvertes.
- Le port d'équipements de protection adapté doit être approprié au travail effectué. (chasuble et chaussures de sécurité obligatoires)

MODALITES D'ACCES ET DE STATIONNEMENT

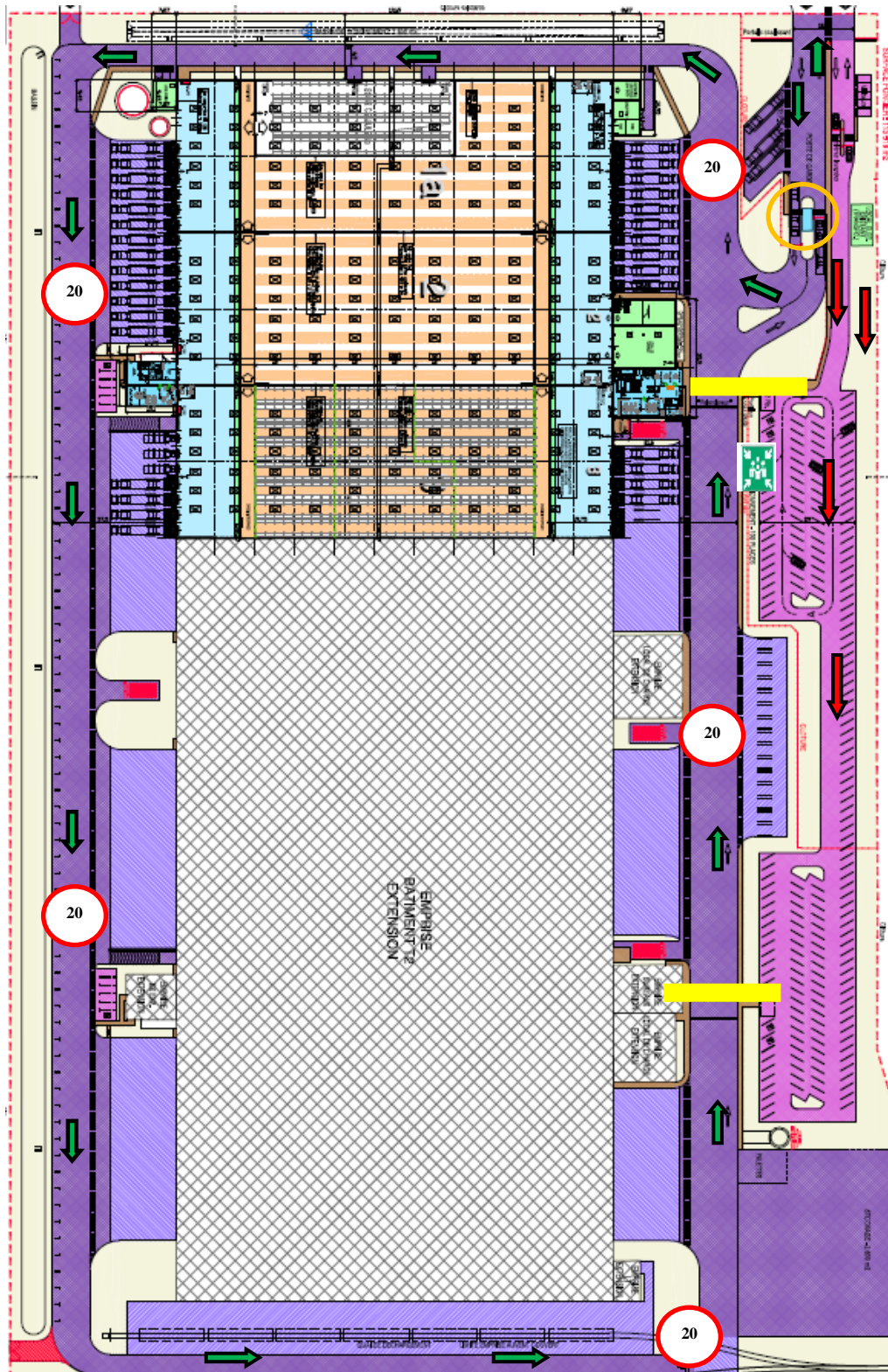
- Lors de l'arrivée dans l'établissement, le véhicule devra prendre place dans la file d'attente.
- Le conducteur du véhicule se présentera à la réception pour donner toutes les indications nécessaires aux opérations de chargement et déchargement, et recevoir les consignes.
- Dès que les opérations sont terminées, le chauffeur devra s'assurer de la conformité de son véhicule, portes et hayons fermés, véhicule bâché s'il y a lieu, et quitter l'établissement sans délai.

MOYENS DE SECOURS




- Tout accident, même bénin, devra être porté à la connaissance du service sécurité de l'établissement. Ce dernier apportera les premiers soins dans la mesure où la blessure ne nécessitera pas l'intervention de compétence extérieure
- En cas d'alerte (suite à signal sonore ou instruction du personnel, vous utiliserez les issues de secours sans précipitation et en vous conformant aux instructions du responsable sécurité.
- Les plans d'évacuation, affichés dans les locaux, vous permettront de repérer facilement où se situent les moyens d'extinction et les issues de secours.
- L'entreprise extérieure devra équiper de moyens propres les véhicules conformément à ce qui est prévu par le service des mines et l'ADR pour ce qui concerne le transport de matières dangereuses.
- En cas d'évacuation d'urgence, le chauffeur devra rendre son véhicule disponible avant de quitter les lieux.




Auchan Logistique – ZI Trappes Elancourt
Allée du Ruisseau de Gironde BP 110
78192 Trappes

ANNEXE 2 : PLAN DE CIRCULATION – MODALITES D'ACCES ET DE STATIONNEMENT AUX POSTES DE CHARGEMENT OU DE DECHARGEMENT



Auchan Logistique – ZI Trappes Elancourt
Allée du Ruisseau de Gironde BP 110
78192 Trappes

	Point de rassemblement
	Passage piéton obligatoire
	Vitesse limitée

	Accueil chauffeur expédition / livraison
	Voie de circulation PL
	Voie de circulation et parking VL